

L'Intersectionn**EL·LES**



DANS CE NUMÉRO

- 2 Observatoire des communautés noires
- 2 Langue française
- 2 Justice : nouvelle ère
- 2 Hommages
- 2 Réforme du droit de la famille
- 3 Coin lecture
- 3 Droit à la santé
- 3 Discussion avec une chargée de projet ACSEXE+ (FQPN)
- 3 Travail du *care*
- 3 À l'international

Mot de la 2^e vice-présidente

Chères membres,

Comme vous le savez, je suis habitée par une volonté de changement social. Je suis fière d'occuper le poste de deuxième vice-présidente. Mon mandat me permet notamment de positionner le SPGQ comme acteur de changement social.

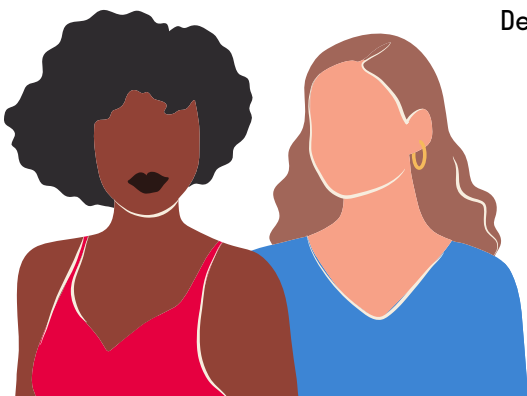
À l'aube des vacances bien méritées, je regarde tout le travail accompli en deux ans et j'ai le vertige. Tant de choses ont été faites et beaucoup reste à accomplir. Quotidiennement, l'actualité me pousse à poursuivre ce travail afin de concrétiser mes aspirations de justice sociale, d'égalité et d'inclusion. Je souhaite poursuivre ce travail avec vous dès l'automne afin de conserver les acquis si durement obtenus et d'obtenir de nouveaux gains sociaux.

Profitez bien de l'été, reposez-vous. Il reste encore beaucoup à faire.

N'hésitez pas à joindre l'équipe de la vie syndicale. ■

Jessica Bourque

Deuxième vice-présidente



Observatoire des communautés noires

À l'initiative des communautés noires, [l'Observatoire des communautés noires du Québec](#) vient de voir le jour. Son mandat principal sera d'identifier les difficultés rencontrées par les jeunes Afro-Québécois et de proposer des solutions concrètes pour contrer des inégalités sociales auxquelles elles et ils font face. Plus encore, l'Observatoire cherchera à déterminer avec précision comment le racisme anti-noir affecte le développement socio-économique des jeunes. Il s'agit d'un mandat de taille. Le SPGQ leur souhaite beaucoup de succès. ■

Langue française

La ministre du Développement économique et des Langues officielles, Mélanie Joly, devrait présenter, d'ici la fin de la session parlementaire, un projet de loi visant à réformer la *Loi sur les langues officielles*. Dans ce projet de loi, [Ottawa reconnaîtra le français comme la langue officielle du Québec](#). Comme annoncé, le personnel travaillant pour des entreprises à charte fédérale pourra travailler en français et les entreprises de plus de 50 employés devront communiquer avec eux en français s'ils le désirent. De plus, ces ajustements seront aussi applicables à l'extérieur du Québec dans des régions francophones comme le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. À noter que l'Assemblée nationale a reconnu à l'unanimité, le 9 juin dernier, le droit des onze nations autochtones de vivre dans leurs langues à la suite d'une motion déposée par Québec solidaire. ■

Justice : nouvelle ère

Bien que la violence conjugale soit un phénomène tristement répandu, il était jusqu'alors peu fréquent qu'une réclamation pour des dommages et intérêts pour de la violence familiale soit obtenue dans le cadre d'une procédure de divorce. Or, la [Cour supérieure](#) a récemment tranché en faveur d'une plaignante. Selon l'organisme Juripop, cela annonce une nouvelle ère dans le domaine juridique et c'est une bonne nouvelle pour les personnes victimes de violence conjugale. Cela démontre que les tribunaux reconnaissent les impacts de la violence et sont prêts à accorder des dommages. ■

Hommages

Félicitations à la directrice générale de l'organisme Maison d'Haïti, Marjorie Villefranche, pour avoir été nommée citoyenne d'honneur de Montréal.

Mme Villefranche est la troisième personne à recevoir ce titre après l'ancienne ministre péquiste Louise Harel et la directrice régionale de santé publique, Dre Mylène Drouin. ■

Réforme du droit de la famille

Malgré la croyance, [les conjoints de fait ne sont pas protégés comme les couples mariés](#). Le Québec est la seule province qui n'octroie aucune protection pour les conjoints de fait. Pour répondre à cette problématique, une réforme du droit de la famille est prévue cette année. Quelques pistes sont proposées par les chercheuses Carmen Lavallée et Hélène Belleau, dont des obligations et des droits instaurés automatiquement lors de la naissance d'un enfant. ■



Coin lecture

Selon Anne Plourde, [Le capitalisme, c'est mauvais pour la santé](#). Telle est la thèse défendue dans son livre portant le même titre récemment publié chez Écosociété. Après 40 ans de coupes et de réformes néolibérales, le réseau québécois en est la preuve. L'auteure pose un regard historique sur notre système de santé et services sociaux. Elle appelle à adopter une perspective en santé globale et donc à repolitiser les enjeux liés à la santé. Bonne lecture! ■



Droit à la santé

La Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) a développé un outil d'animation afin de sensibiliser la population aux inégalités vécues par les femmes dans le domaine de la santé. La [trousse d'animation](#) est offerte gratuitement sur son site. Par celle-ci, il sera possible de pousser votre réflexion sur le droit à la santé pour toutes les femmes et pour comprendre comment les différentes oppressions se manifestent dans notre système de santé. ■

À L'ÉCOUTE

Discussion avec une chargée de projet ACSEX+ (FQPN)

L'émission *ToutEs* ou pantoute propose une [discussion autour de la santé sexuelle et reproductive en situation de handicap](#). Il est notamment question des obstacles systémiques que les femmes en situation de handicap rencontrent lorsqu'elles nécessitent des services en santé sexuelle et reproductive. ■

Travail du care

Le Conseil du statut de la femme a publié en mai dernier l'article [La valeur du travail du care sous la loupe de la pandémie](#). Tout au long de la pandémie, les métiers liés aux soins, à l'éducation et au soutien de l'autre ont été indispensables au bon fonctionnement de la société. Majoritairement composés de femmes, ces milieux de travail ont été bouleversés par la pandémie. Cet article vient donc éclairer sur les effets de la pandémie, tout en démystifiant les métiers du *care* et les compétences rattachées. ■

À l'international

On l'a dit et redit, la pandémie de COVID-19 a fait reculer les droits des femmes ici et ailleurs.

La publication du [Rapport sur l'état de la population mondiale sous le thème de l'autonomie corporelle](#) du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), révèle que le manque d'autonomie corporelle pourrait s'être aggravé pendant la pandémie de coronavirus, exposant ainsi un nombre record de femmes et de filles à la violence sexiste et à des pratiques néfastes telles que le mariage précoce. Le rapport note également que le pouvoir d'une femme de contrôler son propre corps est lié au degré de contrôle qu'elle a dans d'autres sphères de sa vie. Une plus grande autonomie est associée à des progrès en matière de santé et d'éducation, de revenus et de sécurité. ■

À ne pas manquer...

17
JUILLET

Journée mondiale
de la justice internationale
(Cour pénale - 1998)

Le 17 juillet est la Journée de la justice pénale internationale. Elle marque l'anniversaire de l'adoption du *Statut de Rome*, le 17 juillet 1998, le traité fondateur de la Cour pénale internationale, qui vise à protéger les personnes contre le génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression.

12
AOÛT

Journée internationale
de la jeunesse

L'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 12 août comme Journée internationale de la jeunesse pour la première fois en 1999. Il s'agit aujourd'hui d'une célébration annuelle des jeunes en tant qu'acteurs essentiels du changement, mais aussi d'une opportunité d'attirer l'attention internationale sur les défis et les épreuves auxquels elles et ils font face. Cette journée permet d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les problématiques liées à la jeunesse ainsi que de mettre en avant le potentiel des jeunes en tant que partenaires de la société d'aujourd'hui.

9
AOÛT

Journée internationale
des peuples autochtones

Par sa résolution A/RES/49/214, adoptée le 23 décembre 2014, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de célébrer chaque année, le 9 août, la Journée internationale des peuples autochtones. Cette date marque le jour de la première réunion, en 1982, du Groupe de travail de l'ONU sur les populations autochtones au sein de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Les peuples autochtones représentent 476 millions de personnes réparties dans 90 pays. Bien qu'ils ne représentent que 5% de la population mondiale, ils constituent aujourd'hui 15% des individus les plus marginalisés de la planète. Les peuples autochtones sont les héritiers d'une grande diversité linguistique et culturelle, ainsi que de coutumes et de traditions ancestrales. Ils comptent 5 000 cultures différentes et parlent la vaste majorité des quelque 7 000 langues de la planète.

Depuis des décennies, les peuples autochtones demandent la reconnaissance de leur identité, de leur mode de vie, de leurs terres, territoires et ressources naturelles, mais malgré leurs efforts, ils continuent d'être victimes de discrimination et d'injustices.

Nos collaboratrices



Jessica Bourque
deuxième vice-présidente



Émilie Beauchesne
conseillère à la vie syndicale



Janie Beaupré-Quenneville
conseillère à la vie syndicale



Isabel Bélanger
adjointe administrative

